

ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE DE LYON

Concours d'entrée

Rapport 2011

Lettres et sciences humaines

ENS

ENS de Lyon
15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07

www.ens-lyon.fr

UNIVERSITÉ DE LYON

Cette brochure contient les rapports des sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondantes.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure de Lyon
15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

Série Lettres et arts - spécialité Lettres classiques

Écrit

Le jury a eu à corriger cette année 102 copies, contre 103 pour le concours 2010, et a utilisé tout l'éventail des notes, entre 20/20, note relative qui récompensait des traductions ayant élucidé avec soin toutes les difficultés du texte et 01/20. La moyenne s'établit à 10,07/20.

Le texte proposé cette année était un texte poétique, extrait de la première *Héroïde* d'Ovide (vers 47 à 70). Le titre qui accompagnait le passage à traduire, « Après la chute de Troie, Pénélope écrit à Ulysse pour déplorer son absence », explicitait le sujet des *Héroïdes*, lettres en vers où Ovide imagine que les grandes amantes du mythe et de la littérature s'adressent aux héros dont elles sont séparées pour se plaindre de leur absence. Toutes les émotions s'y expriment, parfois avec violence, dans ce face-à-face virtuel que permet la correspondance, où les mots écrits se substituent à la conversation rendue impossible par l'éloignement physique des amants ou des époux.

Il n'était pas besoin de connaître l'œuvre du poète Ovide pour comprendre l'extrait que le jury avait choisi, extrait qui ne proposait pas de notations érudites sur le mythe troyen. En revanche, on attendait de candidats de lettres classiques qu'ils soient informés de l'histoire de Pénélope et d'Ulysse, couple bien connu dans l'imaginaire des Anciens depuis l'*Odyssée* d'Homère. Ce minimum de culture littéraire n'a malheureusement pas été partagé par tous les candidats : pour certains candidats, Pénélope est une Troyenne, qu'ils ont dotée d'une vie bien plus mouvementée, et par moments scandaleuse, que celle habituellement associée à ce modèle de fidélité et d'amour conjugal. Quant à la forme versifiée du texte, avec une présentation qui faisait apparaître une succession d'ensembles de deux vers, un vers long (hexamètre) et un vers plus court (pentamètre), elle ne devait pas troubler les candidats qui, dans leur cursus préparatoire, n'ont sans doute pas manqué d'être confrontés à des poèmes élégiaques. Il suffit d'avoir étudié quelques exemples de textes poétiques latins pour savoir que le vers ne coïncide pas toujours avec l'étendue d'une phrase, que les mots y sont placés plus librement que dans un texte en prose, qu'un adjectif peut être séparé du nom sur lequel il porte par un vers ou plus, et le verbe se trouver assez éloigné de son sujet. La conséquence de cette relative liberté poétique est, pour le lecteur, une exigence d'attention accrue aux marques de cas, de genre, de personne, aux règles de morphologie et de syntaxe, seul gage pour relier correctement les mots entre eux. Comme pour tout travail de traduction, l'étape première doit être la lecture, crayon en main, dictionnaire fermé, afin de « décortiquer » le texte, de mettre à jour la construction des phrases en identifiant les propositions (indépendantes, principales, subordonnées), en prêtant attention aux marques de coordination, aux marqueurs logiques, en s'interrogeant sur les formes verbales et la raison d'être des variations de modes et de temps. Faute d'avoir pris le temps de cette lecture réfléchie, « à la loupe », certains candidats ont joué aux devinettes et ont laissé libre cours à leur imagination pour essayer de donner du sens à ce qu'ils traduisaient.

Pour compléter ce propos général, nous proposons ici quelques remarques faites au fil du texte pour expliquer les erreurs parmi les plus nombreuses qui ont été commises.

Dans le premier vers, comment peut-on, en lisant la forme *prodest*, ne pas y reconnaître un composé du verbe *esse*, et choisir, à la place de cette lecture évidente, de faire dériver *prodest* du verbe *prodo*, *-is*, *-ere*, verbe de la troisième conjugaison ou du verbe *prodeo*, *-es*, *-ere* qui appartient à la deuxième conjugaison ? De même *abest* a été lu par plusieurs candidats comme un composé du verbe *eo*, *is*, *ire* et ils ont traduit *abest* exactement comme *abit* quelques vers plus loin ! *Carendus*, adjectif verbal formé sur le verbe *careo*, *cares*, *carere* (« manquer ») a été confondu avec l'adjectif *carus*, *-a*, *-um* (« chéri »). Certains ont vu dans *morandi*, gérondif au génitif, une forme du verbe *morior*, *-eris*, *-i* (3^{ème} conjugaison mixte) à la place de l'attendu *moror*, *-aris*, *-ari* si bien qu'ils sont arrivés à la situation absurde d'un Ulysse victorieux, mais mort, auquel Pénélope adresse une lettre dans l'au-delà. Dans les vers qui décrivaient le spectacle des os des soldats troyens enfouis dans le sol et heurtés par le soc des charrues labourant la terre, le verbe *feriuntur* (*ferio*, *-is*, *-ire*, 4^{ème} conjugaison) est devenu l'indicatif présent passif du verbe irrégulier *fero*, *fers*, *ferre* (*feruntur*) ou une forme déponente assez rare, l'indicatif présent du verbe *ferior*, *-aris*, *-ari* (*feriantur*). Le verbe impersonnel *licet*, on ne peut plus classique au sens de « il est permis », a été confondu soit avec *lucet* (« il brille ») soit avec *liquet* (« il est clair, évident ») ; *lateas*, pour certains candidats, signifie « joyeux » (*laetus*, *-a*, *-um*) ; *aratris* (ablatif pluriel du nom qui désigne « les charrues ») n'a pas été distingué du nom d'agent, « le laboureur » (*arator*, *-oris*, m.). Trop souvent, le jury a eu à constater que la formule *Quas terras habitas* ? (« quelles terres habites-tu ? ») donnait lieu à l'analyse de la forme *habitas* comme un adjectif épithète du nom (« les terres habitées »). De même *foret*, forme de subjonctif imparfait du verbe *esse*, a été traduit dans plusieurs copies, comme *ferret* (subjonctif imparfait de *ferre*, « porter ») ou rapproché, par homophonie, du verbe français « forer » : ainsi le souhait final de Pénélope, *et mea cum multis iuncta querela foret* (« ma plainte se joindrait à de nombreuses autres ») est devenu « puisse ma plainte forer les lieux » !

De semblables erreurs, grossières et inadmissibles sous la plume de candidats de lettres classiques, peuvent être aisément évitées, une fois surmontées l'émotion et la fébrilité du début d'épreuve, par une lecture et des relectures attentives et réfléchies du texte en question.

C'est en effet la logique qui permet, souvent, de résoudre certaines difficultés apparentes d'un texte. Il faut toujours essayer, face à un passage que l'on a à traduire, de se représenter la situation ou l'événement décrit, les personnages mis en scène, et, dans le cas d'un texte argumentatif, l'enchaînement des arguments et leur raison d'être par rapport à l'objet discuté. Si l'on avait à l'esprit que Pénélope écrit après la chute de Troie (désignée également par les noms Iliou et Pergame), donc quand Troie n'est plus qu'un tas de ruines, on pouvait comprendre que dans la proposition *murus quod fuit solum, solum* ne pouvait être l'adverbe « seulement », encore moins un adjectif attribut du sujet *murus* au sens de « désert, abandonné », mais bien le substantif neutre *solum, -i* (« le sol »). Ainsi s'expliquait le genre du pronom relatif *quod* (substitut de *qui*) dont l'antécédent est *murus* et l'on devait pouvoir reconnaître un phénomène bien recensé et décrit par toutes les grammaires latines, l'attraction du relatif au genre de l'attribut, sur le modèle de l'exemple classique : *Roma quod Italiae est caput*. C'est de fait ce qu'a bien compris le candidat qui a proposé pour ce vers la traduction suivante : « et que ce qui fut autrefois son rempart ne soit plus qu'un sol nu ».

Un peu plus loin, dans le vers *diruta sunt aliis, uni mihi Pergama restant*, la juxtaposition de *aliis* et de *uni mihi* au centre du vers avec, aux extrémités, les deux verbes *diruta sunt* et *restant*, permettait d'identifier la figure du chiasme. Dès lors qu'on avait reconnu, sans aucune confusion possible, *uni mihi* comme un datif, il était aisé d'en déduire qu'*aliis* était au même cas, au lieu d'en faire, comme certains s'y sont essayés, un ablatif complément d'agent du verbe au passif *diruta sunt*. La phrase se prolongeait sur le vers suivant, *incola captiuo quae boue uictor arat*, avec le déplacement notable du substantif masculin *incola* en dehors de la proposition subordonnée relative. En rétablissant un ordre plus régulier des mots, on obtenait *Pergama... quae incola uictor captiuo boue arat*. Il était en effet dans la logique de la défaite de l'armée troyenne que Pergame détruite appartint désormais aux Grecs victorieux (représentés ici par le masculin singulier *incola uictor*, qui n'avait donc nullement lieu de désigner Pénélope elle-même) : ceux-ci ont asservi la population (d'où l'image du bœuf captif, bien loin de la traduction de « bœuf pris à la chasse » que le jury a pu lire) et font labourer son sol. Certains candidats auraient dû s'interroger, devant ce tableau funeste de la destinée de Troie après la défaite, sur la manière dont pouvaient prendre sens les traductions qu'ils ont proposées : « un bœuf autochtone captif », « habitante captive que le vainqueur laboure avec un bœuf », « moi l'indigène qui laboure »...

Il était également dans l'ordre normal des choses que Pénélope, se désolant à Ithaque de l'absence prolongée de son époux qui aurait dû revenir de Troie en vainqueur, cherchât par tous les moyens à avoir de ses nouvelles, par exemple en interrogeant les voyageurs de passage, ou en dépêchant des messagers dans les endroits où pourrait être retardé Ulysse lors son long périple de retour. En se fondant sur ce « scénario », il devenait plus facile d'élucider le sens des vers qui ont posé problème à de nombreux candidats : *Quisquis ad haec uertit peregrinam litora puppim, / ille mihi de te multa rogatus abit, / quamque tibi reddat, si te modo uiderit usquam, / traditur huic digitis charta notata meis*. En partant de la première proposition, « quiconque tourne sa poupe étrangère vers nos rivages », il fallait construire *ille mihi* (*mihi* était l'équivalent de *a me*, comme le précisait la note accompagnant le texte) *de te multa rogatus abit* (« il repart avec beaucoup de questions à ton sujet ») et comprendre que *quamque* ne pouvait être analysé autrement que comme le pronom relatif *quam* avec la copule enclitique *-que* marquant la coordination. Le genre féminin du pronom relatif amenait à rechercher un antécédent au féminin, non pas dans la partie de la phrase qui précède, ce qui est impossible avec *-que*, mais dans la suite : *charta*. On pouvait alors rétablir l'ordre des mots suivants : *-que traditur huic digitis meis notata charta quam tibi reddat, si te modo uiderit usquam*. Le mode subjonctif dans la subordonnée relative s'expliquait, comme souvent, par la nuance circonstancielle de celle-ci : au voyageur, Pénélope confie une lettre écrite de sa main... pour qu'il la remette à Ulysse.

Pour conclure, faut-il rappeler que l'exercice de la version latine est aussi un travail d'écriture, où se vérifie le soin apporté au style et au maniement de la langue française ? Le jury invite donc les candidats à méditer ce rapport et les précédents pour se convaincre que l'épreuve à laquelle ils seront confrontés n'a rien d'insurmontable. Comme chaque année, les textes proposés permettent de remarquer de bons, voire très bons latinistes, qui doivent leur réussite notamment à la fréquentation régulière des textes de genres variés leur permettant d'acquérir des réflexes d'analyse, de se familiariser, en contexte, avec les règles de grammaire apprises dans les manuels. Il faut aussi y ajouter un entraînement à produire des traductions que l'on remet plusieurs fois sur le métier jusqu'à parvenir à conjuguer élégance de l'expression, précision et fidélité par rapport au texte latin original.

Oral

Série Lettres et arts

Spécialité Lettres Classiques

Rapport du jury sur l'épreuve orale de latin

Il y avait cette année dix candidats admissibles en spécialité Lettres Classiques. Six candidats ont été interrogés sur le *De domo sua* (§ 24-26 ; § 34-35 ; § 43-45 ; § 73-75 ; § 94-96 ; § 104-105) et quatre sur l'*Octavie* (v. 100-133 ; v.

143-173 ; v. 458-491 ; v. 557-592). Le jury a noté de 19/20 à 09/20, mais un certain nombre de prestations ont été décevantes : trois candidates — il s'agit en effet de jeunes filles — ont fait un excellent oral ; une quatrième a fait une bonne prestation. Les autres en revanche ont montré des faiblesses dans la traduction ou dans le commentaire. En cette deuxième année de la BEL, certains candidats n'ont manifestement pas pris conscience des règles particulières qu'impose une épreuve orale sur programme telle qu'elle est proposée au concours de l'ENS de Lyon.

C'est pourquoi il n'est sans doute pas inutile de rappeler quelques points évoqués dans les rapports des années précédentes :

- l'épreuve doit commencer par une mise en situation du passage. Elle vise à situer le texte à traduire dans l'œuvre et c'est la raison pour laquelle le candidat dispose d'une édition complète de cette œuvre. Pourtant certains candidats se contentent de tenir sur l'œuvre quelques propos vagues et généraux : mais comment prétendre traduire et commenter un passage sans replacer ce passage dans l'économie générale de l'œuvre ? Tel ou tel candidat dont le texte commençait par exemple, dans l'*Octavie*, sur une réplique de Sénèque au milieu d'une discussion avec Néron aurait été bien inspiré de lire les quelques vers qui précédaient : sa traduction et son commentaire auraient incontestablement gagné en clarté.
- Avant de commencer à lire, il ne suffit donc pas de dire, pour satisfaire à moindres frais aux règles de l'exercice, que le *De domo sua* est un discours de Cicéron prononcé après son retour d'exil — en oubliant au passage qu'il n'est prononcé ni devant le Sénat, ni devant le peuple mais devant les Pontifes — ou que l'*Octavie* est une tragédie prétexte. De la même manière il n'est pas inutile au moment où l'on commence le commentaire d'indiquer en une ou deux phrases l'axe de lecture que l'on a choisi. C'est là une bonne manière d'éviter la simple et plate paraphrase.
- le rapport de l'an dernier précisait, je cite, que « les examinateurs ... attendent avant tout une traduction exacte et précise et un commentaire du texte qui ne soit pas une suite de banalités affligeantes ou de contresens d'interprétation ». Cela n'est possible que si la préparation a été effective et sérieuse. Les candidats devraient s'y astreindre, autant par respect pour le jury que par respect pour eux-mêmes. Il n'est rien de plus pénible pour des examinateurs que de voir se décomposer devant eux des candidats de valeur qui, après avoir passé le barrage de l'écrit, se rendent brusquement compte qu'ils sont en train de gâcher toutes leurs chances.

Le jury a fort heureusement pu entendre aussi, comme en témoignent les notes, des candidats bien préparés qui, grâce la connaissance qu'ils avaient des œuvres au programme, ont été capables de produire des traductions précises et élégantes et d'apporter dans leur commentaire des interprétations fines et parfois originales, qui montraient, même si on pouvait les discuter, qu'ils prenaient en compte, au-delà de l'exercice, le plus important, à savoir le fait littéraire.

Spécialité Lettres modernes

Le jury a eu cette année le plaisir de constater une augmentation du nombre de candidats admissibles au concours ayant fait le choix du latin en option de spécialité lettres modernes : ils étaient 24 contre 18 en 2010. La moyenne générale s'est établie à 13.75/20, contre 13.83/20 en 2010. La note la plus basse a été un 4/20 et la plus haute 20/20 (3 candidats), et environ un tiers des candidats interrogés a obtenu une note supérieure ou égale à 16/20. Le niveau d'ensemble a donc été fort satisfaisant et le jury n'a eu à entendre que trois prestations très mauvaises qui ont révélé de grosses lacunes grammaticales et méthodologiques.

Les textes proposés illustraient la thématique de culture antique définie pour cette année : « L'art de la parole. Pratiques et pouvoirs du discours » et, conformément à une règle d'équilibre, étaient à parité des textes de prose et des textes poétiques, illustrant des genres littéraires variés et empruntés en majorité aux auteurs les plus classiques.

- prosateurs : Sénèque (*Lettres à Lucilius*) ; Cicéron (*Pro Marcello* ; *Pro Balbo* ; *Lettres à Atticus*) ; Pline le Jeune (*Lettres*) ; Tacite (*Dialogue des orateurs*) ; Pétrone ; Aulu-Gelle ; Apulée
- poètes : Sénèque (Phèdre) ; Silius Italicus ; Horace (*Epîtres*) ; Ovide (*Métamorphoses* ; *Fastes*) ; Lucain ; Virgile (*Géorgiques* ; *Enéide*) ; Plaute (*Amphitryon*)

La longueur moyenne des textes était de 120 mots et les candidats disposaient, à la lecture de l'extrait à traduire et à commenter, d'éléments précisés par le jury : références du texte ; titre définissant le sujet du passage en question, paragraphe introductif situant l'extrait dans l'œuvre et en précisant la problématique ou l'enjeu, appareil de notes (remarques morphologiques, éclaircissement des structures syntaxiques les plus complexes, explicitation de mots sous-entendus, sens en contexte de certains termes, élucidation de références historiques et mythologiques).

Si les textes sont homogènes sur le plan quantitatif, ils présentent, inévitablement, quelques variations dans leur degré de difficulté. De cet élément, le jury tient compte dans la présentation du texte qu'il accompagne d'un appareil de notes, dans la conduite de l'entretien avec le candidat et enfin dans la notation finale. Les résultats montrent, cette année comme les précédentes, que c'est la qualité du candidat qui fait la différence et non la difficulté du texte ou de l'auteur proposé.

L'exercice demandé au candidat consiste, au terme d'une heure de préparation, à présenter rapidement le passage pour en définir l'intérêt voire la construction (on évitera de se contenter de relire le chapeau introductif !); à lire le texte soigneusement, de façon expressive et fluide; à traduire le texte en relisant les groupes de mots latins et en essayant, dans la mesure du possible, de respecter le mouvement de la phrase latine; à en proposer des éléments de commentaire, sous une forme laissée à l'appréciation du candidat, commentaire qui ne saurait consister en une paraphrase du texte. Pour l'ensemble de ces étapes, le candidat dispose d'une vingtaine de minutes, à la suite de quoi intervient le moment très important de l'entretien avec le jury (une dizaine de minutes): le candidat est alors invité à corriger certains points de sa traduction ou à traduire les passages qu'il a sautés provisoirement dans sa prestation orale, à préciser ou compléter des éléments de son commentaire. Les questions du jury sont toujours destinées à permettre au candidat d'améliorer la traduction et la compréhension du texte; elles sollicitent l'attention du candidat, sa réactivité et la clarté de ses réponses, et le jury accorde beaucoup d'importance à la qualité de la reprise dans son appréciation finale.

Pour conclure, on aura compris que l'épreuve orale de latin requiert, pour être réussie, un minimum d'entraînement. Outre une bonne maîtrise de la morphologie et de la syntaxe latines qui s'acquiert par l'étude régulière et attentive d'un manuel de grammaire, les futurs candidats doivent avoir pris l'habitude de lire un manuel de civilisation romaine, une histoire de la littérature latine, de feuilleter des anthologies littéraires, de consulter des recueils thématiques de textes traduits.

Série Langues vivantes

Le jury a entendu cette année 5 candidats et attribué les notes suivantes: 6/20 (1 note); 15/20 (2 notes); 16/20 (1 note); 17/20 (1 note). Les textes traduits et commentés illustraient la thématique «L'art de la parole. Pratiques et pouvoirs du discours» et les candidats ont, par tirage au sort, été interrogés sur les auteurs suivants: Tite-Live; Valère-Maxime; Catulle; Properce; Ovide (*Héroïdes*).

Pour les conseils et commentaires, on se reportera au rapport de l'épreuve orale de latin dans la série Lettres et Arts, spécialité lettres modernes.



ENS DE LYON

15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

<http://www.ens-lyon.fr>

rubrique « Admissions »

puis « Admission sur concours »

rubrique « Lettres et sciences humaines »

admission.concours@ens-lyon.fr

ISSN 0335-9409